

# NOUVELLES

# CSN

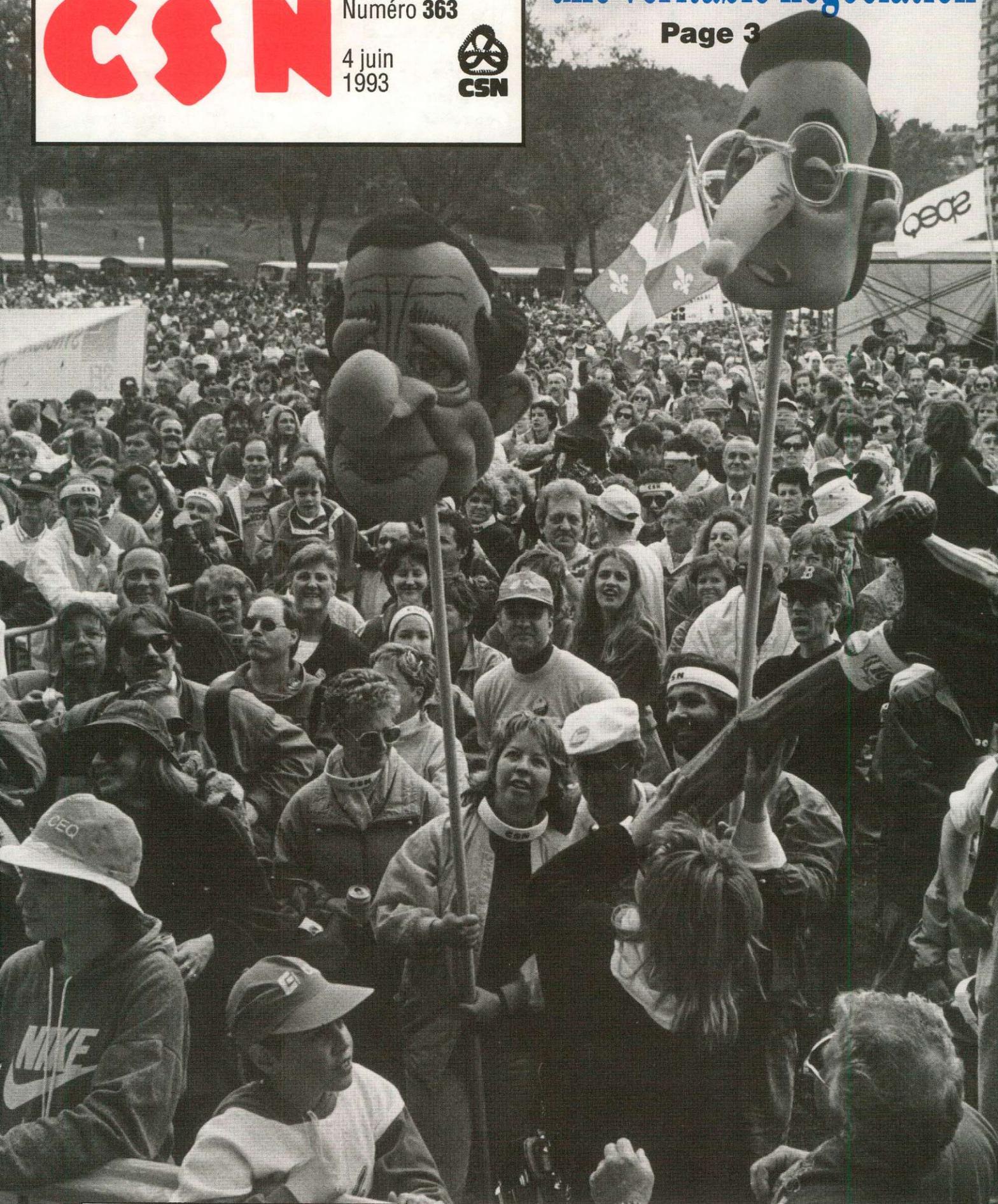
Numéro 363

4 juin  
1993

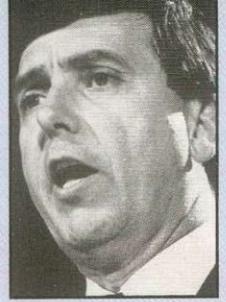
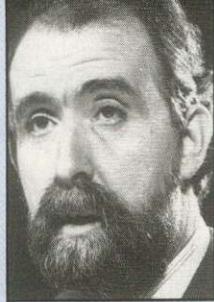


## Objectif: une véritable négociation

Page 3



100,000 personnes dans la rue pour dire **NON!** à Johnson



Numéro

363

**NOUVELLES CSN** est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe.

Pour modifier le nombre de copies reçues:

**CSN distribution,**  
1601 de Lorimier,  
Montréal  
H2K 4M5.  
(514) 598-2233

**Rédaction:**

514-598-2159

**Numéro central:**

598-2121

3

**Objectif:**  
une véritable  
négociation

«Les organisations syndicales ont davantage de respect pour les institutions que n'en a le président du Conseil du Trésor qui se sert de l'Assemblée nationale comme d'un comité patronal de négociation pour arriver à ses fins», a déclaré Gérald Larose à propos de la situation dans le secteur public.

8

**L'heure**  
de la transition

Auparavant, seuls les riches (et majoritairement blancs) pouvaient être syndiqués et c'est le revenu qui déterminait l'appartenance syndicale. Les choses ont bien changé, au Mozambique.

10

**ALENA:**  
un grain  
de sable  
dans la roue

Avec 140 votes pour et 124 contre, au Parlement, le Canada devient le seul pays partenaire de l'Accord de libre-échange nord-américain à aller si loin et si vite. Mais l'arrivée de Bill Clinton à la Maison blanche pourrait bien modifier la donne.

13

**Quatre fédés**  
en congrès

«Il faut prendre les devants dans l'organisation du travail». Quatre fédérations de la CSN — commerce, enseignants, services publics et métallurgie — ont récemment tenu leur congrès et cette question était au coeur de leurs débats.

14

**Au Saguenay,**  
c'est en  
français que  
ça se passe!

Compte-rendu d'une journée de blitz d'information sur le Bill 86 chez les *Bleuets*.

-A QUAND CETTE PUB?...



GARNOTTE

INSTITUT LINGUISTIQUE  
TRÈS PROVINCIAL INC.

**Coordination**

Jean-Pierre Paré

**Rédaction**

Benoit Allaire  
Michel Crête  
Guy Ferland  
Louis-Serge Houle  
Henri Jalbert  
Thérèse Jean  
Maroussia Kishka  
Marc Laforge  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Jacinthe Pilon  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

**Collaborations**

Jacques Guay  
Michel Tremblay  
Clément Trudel  
Pierre Vadeboncoeur

**Conception  
graphique**

Jean Gladu

**Mise en page élec-  
tronique**

Jean Gladu  
Sophie Marcoux  
Jean-Pierre Paré

**Photographe**

Alain Chagnon  
Hélène Rochon

**Caricaturiste**

Garnotte

**Impression**

Les travailleurs  
et travailleuses  
syndiqués CSN  
de L'Imprimerie  
L'Éclaireur  
de Beauceville

Les syndicats  
ont l'autorisation  
(et notre  
encouragement)  
de reproduire  
le contenu  
de  
**NOUVELLES CSN**  
dans  
leur journal.

# Objectif: une véritable négociation

Par Henri Jalbert et Maroussia Kishka

*«Tout le monde s'entend sur deux choses: la loi 102 doit disparaître de la circulation et le gouvernement doit permettre l'exercice d'une véritable négociation.»*

C'est ce qu'a déclaré le président de la CSN, Gérald Larose, lors d'une conférence de presse qui se tenait le dimanche 6 juin, quelques minutes à peine après une autre conférence de presse, celle-ci par le Front commun.

Appelé à commenter la décision de la Fédération des affaires sociales CSN, à l'effet de choisir une autre voie de négociation que celle décidée par le Front commun — auquel continuent d'adhérer les quatre autres organismes affiliés à la CSN, soit la FEESP, la FNEEQ, la FPPSCQ et le SPTM, en plus de la CEQ, de la FTQ, du SFPQ et du SPGQ — il a affirmé que si les moyens diffèrent, les objectifs poursuivis demeurent les mêmes.

*«Le ministre Johnson, a-t-il affirmé, doit privilégier la négociation, comme il s'est engagé par écrit à le faire lors de la prolongation du mois de mai 1992. Ce qui est d'ailleurs remarquable, a-t-il insisté, c'est que les organisations syndicales ont davantage de respect pour les institutions que n'en a le président du Conseil du Trésor qui se sert de l'Assemblée nationale comme d'un comité patronal de négociation pour arriver à ses fins, alors qu'il n'y a pas de situation d'urgence.»*

Le retrait du projet de loi 102 est un objectif que partagent aussi les autres syndiqués visés par cette loi, soit

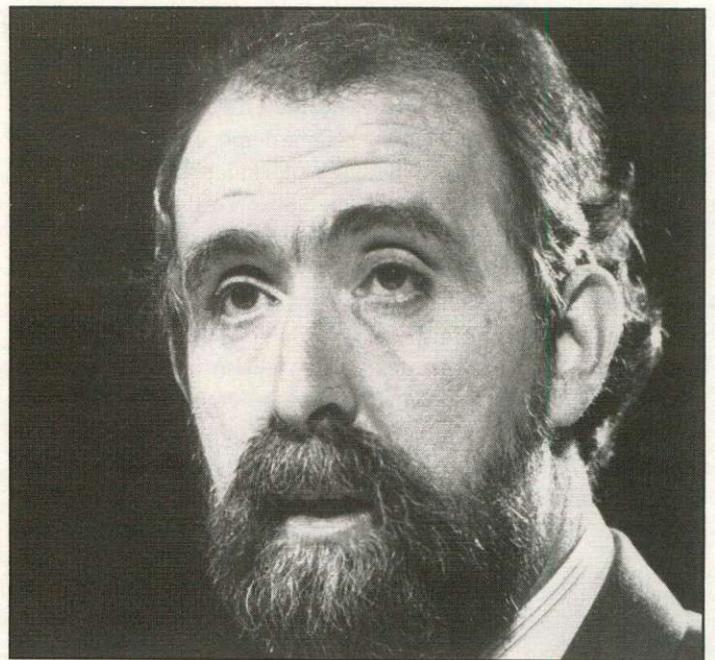
ceux des services municipaux, des sociétés de transport en commun, des services ambulanciers, des sociétés d'État, des universités et des établissements d'enseignement privés.

## Points de divergence

La Fédération des affaires sociales a refusé d'engager une discussion sur une éventualité de gel salarial et d'entamer un exercice de négociation sur l'organisation du travail qui tiendrait compte d'une récupération, par le gouvernement, d'un montant d'argent pour atteindre ses objectifs budgétaires.

Pour ce qui est de la question salariale et de la négociation complète de la convention collective, la Fédération des affaires sociales tenait, durant la semaine du 7 juin, des assemblées générales dans tous ses syndicats.

De son côté, le Front commun a fait une contre-proposition au gouvernement. Comme condition préalable à toute négociation, il demande le retrait du projet de loi 102. En échange, il se dit prêt à concéder un gel salarial d'un an et à s'engager dans une négociation sur l'organisation du travail qui prenne en compte les objectifs syndicaux. Le Front commun serait disposé, dans une telle éventualité, à attribuer au gouvernement les premières économies réalisées par



Gérald Larose

une telle démarche jusqu'à concurrence de l'équivalent de 1% de la masse salariale du secteur public.

## L'organisation du travail

Pour le président de la CSN, l'organisation du travail constitue un dossier en soi. *«Contrairement au secteur privé, où des pas importants ont été réalisés au cours des dernières années, les secteurs public et parapublic sont particulièrement en retard sur cette question. Actuellement, le gouvernement ne cherche qu'à utiliser ce dossier pour le mettre à la remorque de ses seuls objectifs budgétaires.»*

*«Il est donc impératif, a-t-il insisté, de ramener ce dossier à des objectifs syndicaux. La réorganisation du travail peut permettre des économies importantes qui doivent aussi servir à l'amélioration des services publics et des conditions de travail, ainsi qu'à satisfaire les nouveaux besoins de la population.»*

## Une vraie négociation

*«Le manque d'unanimité actuel sur les moyens à prendre ne dispose en aucun cas des objectifs principaux que tous veulent atteindre: le retrait de la loi 102 et l'obtention d'une véritable négociation.»*

# 100,000 personnes ont dit

## «NON! Monsieur Johnson!»

Par Louis-Serge Houle et Marc Laforge

«Bonjour Québec, ici Montréal!»

«Salut à vous. À Québec nous sommes 25,000 personnes devant l'Assemblée nationale!»

«Avec nous, ça fait 100,000 travailleuses et travailleurs  
qui disent NON! Monsieur Johnson!»

**A**u Parc Jeanne-Mancé, à Montréal, les haut-parleurs situés de part et d'autre de l'imposante estrade retransmettaient cette conversation aux 75,000 manifestants regroupés pour faire échec au projet de loi 102. Jamais, au Québec, autant de personnes ne s'étaient rassemblées dans le cadre d'une manifestation syndicale.

Après les manifestations du 12 avril 1992 et du 7 février

dernier, il s'agissait d'une troisième démonstration de masse à se dérouler au Québec en un peu plus d'un an. Voilà un indice qui ne trompe pas. Un signe qui démontre le climat d'exaspération qui prévaut au Québec devant l'acharnement que mettent les gouvernements à démolir tout le travail accompli depuis 30 ans, comme l'a indiqué Gerald Larose. Des gouvernements qui taxent davantage les travailleurs que

les entreprises, qui s'en prennent plutôt aux gagne-petit qu'aux hauts revenus.

Le 29 mai, ils provenaient du secteur de la santé, des services sociaux, de l'éducation, du soutien scolaire, du monde municipal, de la construction et du péripublic (Loto-Québec, Radio-Québec, Hydro-Québec, etc). Ils ont marché durant près de deux heures sous un ciel nuageux à Montréal, et sous la

pluie à Québec, pour réclamer du gouvernement libéral de vraies négociations.

Devant les manifestants, le président Gerald Larose a lancé que le président du Conseil du Trésor abusait de son autorité et qu'il volait le Québec. «Où est la police pour arrêter ce fossoyeur des services publics, ce brigand des droits démocratiques qui ne fait rien pour relancer l'emploi?»



La participation des membres des syndicats du Front commun à la manifestation a été éclatante. Avec ceux des autres organisations syndicales, les représentants de la FAS, de la FEESP, de la FNEEQ, de la FPPSCQ et du SPTM ont ouvert la marche.

## La plus importante manifestation syndicale

Soixante-quinze mille personnes à Montréal et vingt-cinq mille à Québec, 100,000 au total, donc, c'est beaucoup de monde. C'est même la plus imposante manifestation syndicale de l'histoire du Québec.

- **Le 1er mai 1973**, environ 30,000 personnes marchaient dans les rues de Montréal pour demander la libération de Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau, qui étaient retournés à la prison d'Orsainville le 2 février. Les trois chefs syndicaux du Front commun avaient été emprisonnés pour avoir passé outre à l'injonction ordonnant de mettre fin à la grève.

- **Le 21 novembre 1981**, 100,000 personnes s'étaient rassemblées sur la colline parlementaire, à Ottawa, à l'invitation de la CSN, de la FTQ, de la CEQ et du Congrès du travail du Canada, pour protester contre les hausses faramineuses des taux d'intérêt qui dépassaient les 20%.

- **Le 29 janvier 1983**, 50,000 travailleuses et travailleurs manifestaient *Ensemble pour se faire respecter*, à Québec, pour démontrer leur volonté de mettre fin au régime arbitraire du gouvernement péquiste.

- **Le 12 avril 1992**, plus de 65,000 personnes manifestaient, à Montréal et Québec, pour *Une question de respect*.

- **Le 7 février dernier**, par une température de -20°, 50,000 personnes réclamaient le retrait de la réforme de l'assurance-chômage.

D'autres manifestations d'envergure ont eu lieu pour l'affirmation du caractère français du Québec, dont celle du 12 mars 89 réunissant 75,000 personnes à Montréal contre le projet de loi 178, et surtout celle de la Saint-Jean de 1990, après l'échec de l'accord du lac Meech, alors que 500,000 personnes avaient marché jusqu'au stade olympique.



Gérald Larose: «Où est la police pour arrêter Daniel Johnson, ce brigand des droits démocratiques?»



À l'instar des employé-es des secteurs public et parapublic, ceux du péripublic ont marché contre l'intention

du gouvernement de geler leurs salaires et leurs conditions de travail pour deux ans.

Ici, les travailleuses et les travailleurs de Loto-Québec.



Les enseignantes et les enseignants des cégeps ont répondu à l'appel lancé par les organisateurs.



Comme ceux du Haut-Richelieu, de Sorel, de Marieville et de Brossard, les membres de la centrale sont venus de toutes les régions pour s'opposer aux projets de loi 102 et 198.



Les travailleuses et les travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux ont massivement participé à la marche du Front commun.

**Q  
U  
E  
B  
E  
C**



**Claudette Carbonneau, s'adressant aux manifestants, à Québec:**  
*«Johnson, ce nouvel homme fort du gouvernement, déchire à chaque printemps des contrats qu'il vient de signer. On ne construit rien sur la tricherie et les mensonges.»*

Les manifestants se sont serrés les coudes devant le parlement à Québec.  
*«On ne se laissera pas écraser!»*



Les militants en région sont également sortis en force.



Du haut de la Côte d'Abraham, la montée des manifestants CSN et FTQ, en route vers le parlement, était fort impressionnante.

# L'heure de la transition

Par France Desaulniers

La préhistoire syndicale au Mozambique, à l'époque coloniale portugaise, peut être ainsi résumée: seuls les riches (et majoritairement blancs) pouvaient joindre un syndicat. C'est le revenu qui déterminait l'appartenance syndicale.

**A**près une longue lutte pour l'indépendance, Le FRELIMO (mouvement de libération marxiste-léniniste) accédait enfin au pouvoir en 1975. C'est en 1983 qu'à son initiative était fondée l'Organisação dos Trabalhadores Moçambicanos (l'Organisation des travailleurs mozambicains — OTM). Bien que cette centrale comptait alors quatorze syndicats nationaux, les travailleuses et travailleurs étaient membres de l'OTM, et non des syndicats nationaux — ceux-ci étaient en fait des branches sectorielles créées par la centrale et non des syndicats indépendants l'ayant jointe ou mise sur pied. Tout le monde travaillait pour l'État, puisqu'après l'indépendance, bon nombre d'entreprises portugaises avaient plié bagages et le FRELIMO avait nationalisé celles qui subsistaient. Les grèves étaient interdites (nuisant au «bon fonctionnement» d'une production boîteuse); les membres des comités exécutifs étaient nommés par le parti; il y avait des comités pour le «travail volontaire»; des «commissaires politiques»... Bref, les syndicats étaient en quelque sorte un prolongement du parti et se devaient de favoriser l'implantation des politiques de l'État.

À la 2e conférence de l'OTM, en novembre 1990, les délégués décidaient de transformer la centrale en une organisation non «liée au parti», le FRELIMO ayant fortement invité les organisations de



Scène de la vie quotidienne à Maputo.

masse à franchir cette étape. De plus, plusieurs syndicalistes adressent de nombreuses critiques à la centrale, dont, entre autres, un manque de transparence et une certaine inertie en ce qui a trait à son rôle principal, i.e. la défense des droits des travailleuses et travailleurs. Ils entreprenaient donc de transformer l'OTM de l'intérieur et d'y forcer le débat, plus particulièrement depuis l'été de 1992. Une de leurs premières victoires permet, depuis janvier 1993, que les cotisations syndicales soient désormais versées aux syndicats nationaux et non plus à la centrale.

Parallèlement à ces efforts de démocratisation au sein de l'OTM, certains des syndicats nationaux ont préféré opter pour l'autonomie. En décembre 1991, l'Assemblée nationale adoptait une nouvelle loi du travail permettant aux syn-

dicats nationaux de se constituer en entités légales et indépendantes de l'OTM. En juillet 1992, trois syndicats allaient se prévaloir des nouvelles dispositions de la loi et s'enregistrer en tant que syndicats nationaux indépendants: celui de la Construction, Bois et Mines; celui du Transport routier et de l'Assistance technique; et celui du Tourisme et de l'Hôtellerie.

## Un défi de taille

Le défi, pour les travailleurs mozambicains, qu'ils soient membres de syndicats affiliés à l'OTM ou à des syndicats indépendants, c'est de prendre en main leurs syndicats et d'en faire leurs instruments. Beaucoup d'entre eux ne voient pas l'intérêt d'appartenir à un syndicat ni le rôle que celui-ci pourrait — et devrait — jouer dans la société.

En 1987, sous les pressions,

il va sans dire, du FMI et de la Banque mondiale, le Mozambique adoptait un Programme de réhabilitation économique (PRE). Ce fut le début de la privatisation des entreprises d'État, des soins de santé, bref, un scénario trop bien connu par de nombreux pays du sud (et par de plus en plus de social-démocraties du nord, n'est-ce-pas?). Déjà, on parle d'établir des zones franches entre l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et le Mozambique dans des secteurs tels que le textile. Les compagnies étrangères et multi-nationales sont fortement invitées à investir au Mozambique. On fait miroiter une main-d'oeuvre abondante et bon marché (le chômage est très élevé, sans compter tout le secteur informel, et le salaire mensuel minimum est de 60,000 meticaïs, soit \$20 canadiens par mois), de quoi allécher les investisseurs!

## L'importance d'appuyer le mouvement syndical

Il apparaît fondamental que les syndicalistes étrangers partagent leurs expériences et développent des liens de solidarité avec les travailleuses et travailleurs du Mozambique. Par exemple: dans le cadre des relations économiques croissantes entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, il y aurait un vif intérêt à partager les leçons que nous avons tirées de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Dans la même veine, les actions concernant l'ALENA, menées conjointement par les mouvements progressistes du Québec et du Canada et par des groupes américains et mexicains, pourraient également faire l'objet d'un important partage d'expériences avec les syndicats mozambicains.

Ceux-ci ont d'ailleurs tissé des liens avec plusieurs organisations étrangères. Une collaboration existe déjà avec des organisations syndicales de l'Afrique australe (COSATU en Afrique du Sud, ZCTU au Zimbabwe, OTTU en Tanzanie), de même qu'avec des organisations syndicales européennes et nord-américaines. Parmi celles-ci, le Grain Services Union (GSU) de la Saskatchewan appuie, depuis trois ans, un projet de santé et sécurité au travail pour les syndicaux locaux. Cette initiative, également appuyée par CUSO, a contribué à l'ouverture d'un centre de formation en janvier dernier, accessible



Travailleurs mozambicains sur un chantier de construction.

à tous les syndicats mozambicains.

Le Syndicat du personnel de l'enseignement de Québec-Montmorency (SPEQM) a également développé des relations de solidarité avec l'Organisation nationale des professeurs mozambicains (ONP) et appuie certains de ses projets. La DGB allemande, la FNV hollandaise, et les CGIL, UIL et CISL italiennes assurent une présence et collaborent à des projets au Mozambique. Des organisations danoise, finlandaise, suédoise et norvégienne appuient aussi le processus de démocratisation syndicale. L'Organisation internationale du travail (OIT) a contribué à la mise en place d'un programme de formation avec l'OTM et de nombreux Secrétariats professionnels interna-

tionaux (SPI, liés à la Confédération internationale des syndicats libres) collaborent régulièrement avec les syndicats nationaux mozambicains.

## Une nécessaire transformation

Il est également important de favoriser des forums permettant de discuter de l'avenir du mouvement syndical ici, au Mozambique. Sans imposer de modèle étranger pour ces syndicats, il faut cependant reconnaître la nécessité d'appuyer leurs efforts de transformation, dans un contexte de démocratisation, de restructuration nationale après une guerre dévastatrice qui a duré de nombreuses années.

La démarche sera longue, mais semble irréversible. Initialement prévue pour 1995,

la 3e conférence de l'OTM aura vraisemblablement lieu en novembre prochain. Des changements aux statuts et règlements et des discussions sur les orientations de l'organisation dans un nouveau contexte économique sont à l'ordre du jour. Et puis, qui sait? Les trois syndicats indépendants pourraient bien réintégrer l'OTM...



**NDLR:** L'auteur de l'article, France Désaulniers, a longtemps été salariée au service des relations internationales de la CSN. Elle est coopérante au Mozambique pour SUCO depuis l'automne dernier.

Au Mozambique, la «guerre de libération populaire» s'affiche au grand jour et dans la rue.



# Quelle mouche a piqué Mulroney?

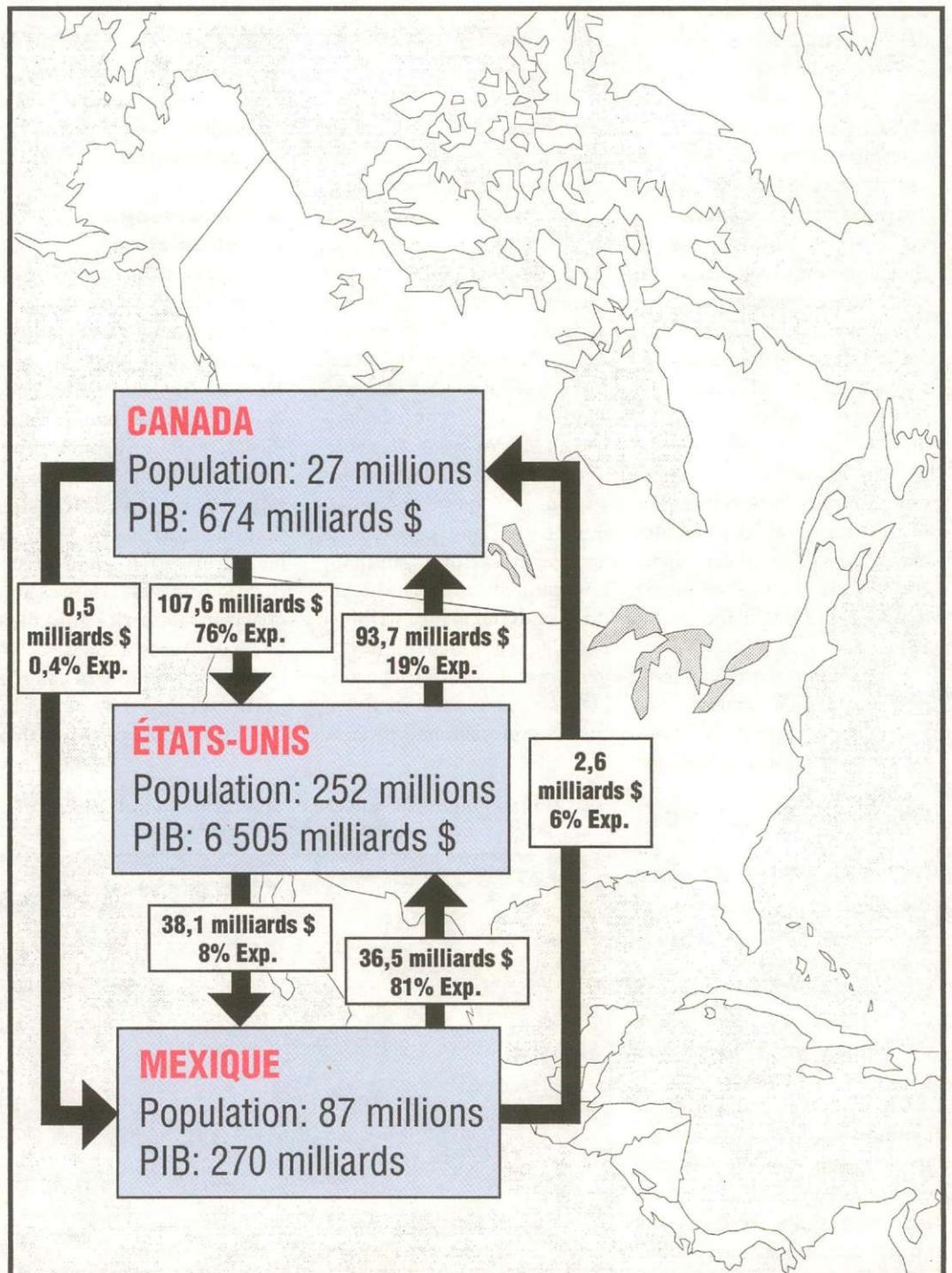
Par Thérèse Jean

Décidément, l'Histoire ne retiendra certainement pas que c'est la retenue qui a étouffé le premier ministre Brian Mulroney en fin de mandat. Après avoir nommé son aubergiste sénateur, c'est le projet de loi sur l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) qu'il s'est empressé de faire adopter en toute hâte. À 140 votes pour et 124 contre, le Canada devient le seul pays partenaire de cet accord à aller de l'avant sur cette question dont plusieurs points sont encore à négocier, en particulier le contenu de deux accords parallèles sur les normes du travail et la protection environnementale.

**C**e projet de loi, qui comporte 4,300 pages, nécessite des amendements à 29 lois fédérales. Si, au Canada, les conservateurs se réjouissent de l'avoir adopté avant la tenue des élections, leur joie pourrait bien durer le temps que durent les roses puisqu'aux États-Unis, rien n'est moins sûr que la ratification de l'ALENA par le Congrès. Quant au Mexique, il serait étonnant que la législature aille de l'avant tant que les importants lobbies qui s'agitent aux États-Unis pour presser le gouvernement américain de procéder n'auront pas l'assurance que le président Clinton le fera.

En fait, c'est à se demander quelle mouche a bien pu piquer le gouvernement Mulroney pour qu'il adopte pareille stratégie. Le message du président démocrate Clinton est pourtant bien clair: la ratification de l'ALENA par la législature américaine est conditionnelle à la conclusion d'ententes parallèles sur les normes du travail et la protection environnementale. Et les négociations à cet effet sont commencées depuis avril dernier.

La stratégie du gouvernement Mulroney isole le Canada et le prive de moyens de pouvoir améliorer un accord auquel il n'y a pas si longtemps, c'est-à-dire un an, 61% de la population canadienne demandait que des modifications soient apportées.



# ALENA: un grain de sable dans la roue

Le gouvernement de Carlos Salinas, au Mexique, est sur la corde raide. Lui qui a toujours refusé que les négociations sur l'ALENA englobent le champ social, prétextant qu'il s'agissait d'un accord strictement commercial, voilà qu'il plierait si cela peut lui donner la garantie formelle que le Congrès américain ratifie l'accord pour qu'il soit en vigueur dans les délais initialement prévus, soit le premier janvier 1994.

**P**our presser les Américains dans ce sens, les lobbies mexicains ont investi à ce jour 29 millions de dollars. Tout l'appareil gouvernemental mexicain est au service de la ratification de cette entente. En fait, la non-ratification de l'ALENA par le Congrès américain attaquerait la crédibilité du président du Mexique au point de compromettre très sérieusement la réélection du Partido Revolucionario Institucional (PRI).

L'arrivée du président démocrate Bill Clinton a modifié considérablement les données politiques de cet accord. C'est le grain de sable dans la roue. Contrairement aux Bush, Salinas et Mulroney qui, comme trois larrons en foire, ont tricoté les termes de l'ALENA bien à l'abri des réflecteurs, le nouveau président des États-Unis, fort d'un début de mandat et porté par des groupes de pression syndicaux et sociaux, a élargi la portée de cette entente en forçant la négociation d'accords parallèles sur les normes du travail et environnementales.

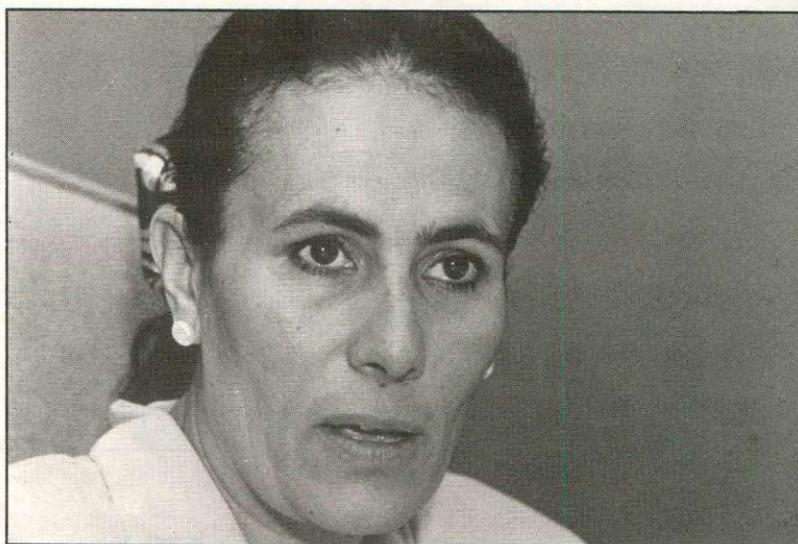
## Fin de mandat

Au Mexique, tout comme au Canada, le gouvernement actuel se retrouve en fin de mandat et cherche à faire ratifier cet accord avant la tenue des élections. Salinas ne veut pas perdre la face mais surtout, il ne veut pas risquer que son parti, le PRI, qui est au pouvoir depuis les années 1920, en soit chassé. Cette fois, même les tactiques frauduleuses ne

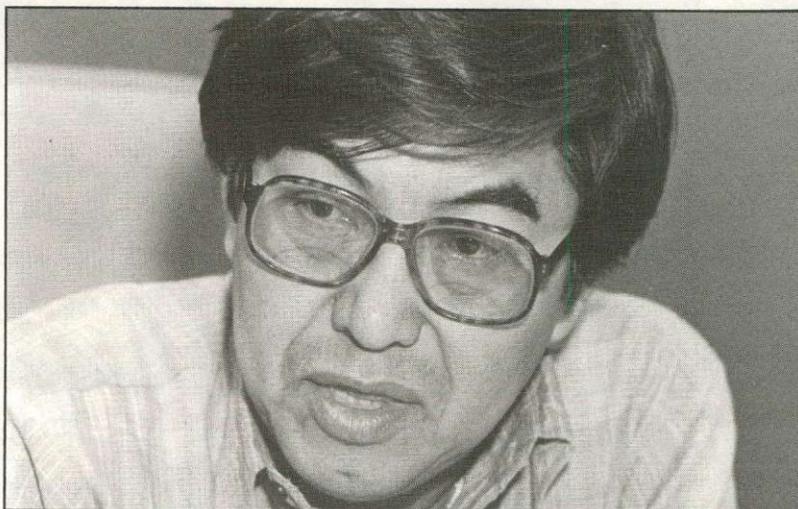
suffiraient pas à lui assurer une victoire électorale et à le maintenir au pouvoir comme à son arrivée, en 1988.

Les représentants du Frente Auténtico del Trabajo (FAT), au Mexique, organisation syndicale avec laquelle la CSN a, depuis 20 ans, développé des liens de solidarité dans plusieurs domaines, n'hésitent pas à affirmer que si Carlos Salinas s'avisait de répéter en 1994 les mêmes tactiques frauduleuses — seuls les votes du PRI ont été comptabilisés — «*cela prendrait des proportions violentes et ferait perdre au gouvernement tout ce qui lui reste de légitimité, tant aux yeux de la population mexicaine, qui ressent actuellement un fort sentiment d'insatisfaction, que de la communauté internationale.*»

Voilà sans doute qui explique pourquoi l'approche Salinas consiste principalement à dire que la non-ratification de l'ALENA mettrait en péril la sécurité nationale. «*Des mots, diront les porte-parole du FAT, que le gouvernement n'emploie pas mais que les analystes utilisent pour illustrer toute l'importance qu'attache Salinas à cet accord*» qui, assez curieusement, ne faisait pas partie de son programme électoral en 1988, pas plus d'ailleurs qu'il ne faisait partie de la plateforme électorale des conservateurs au Canada. En fait, Salinas essaie d'imprimer dans l'opinion publique mexicaine que les conséquences d'une non-ratification seront désas-



Bertha Luján, de la coordination nationale du FAT.



Antonio Velasquez, également de la coordination nationale du FAT.

treuses pour le pays. Il invoque le climat d'instabilité politique et économique. Il parle d'une poussée inflationniste, de l'augmentation du déficit, d'une dévaluation de la monnaie mexicaine et d'un frein aux investissements étrangers.

## Une faillite économique

Ce n'est pourtant qu'après-coup que Salinas a fait de l'ALENA la pièce maîtresse de ses politiques de développement économique. En arrivant au pouvoir, Salinas disait poursuivre essentiellement quatre objectifs: la défense de la souveraineté, l'élargissement de la vie démocratique, la crois-

sance durable avec l'élimination de l'inflation et l'amélioration des conditions de vie des Mexicains et des Mexicaines. Pour y parvenir, il a misé sur les investissements étrangers, la privatisation, un programme national de solidarité pour diminuer la pauvreté, et puis il a ajouté l'ALENA.

«Les politiques économiques appliquées par Salinas au cours des quatre dernières années sont un échec», commentent les dirigeants du FAT. La situation, depuis son arrivée au pouvoir, loin de s'améliorer, s'est aggravée. Avant son élection, le Mexique comptait 40 millions de pauvres, dont 17 millions dans un état de pauvreté extrême. Depuis son arrivée au pouvoir, 50 millions de Mexicains vivent dans la pauvreté, 22 millions d'entre eux dans une extrême pauvreté. La création d'emplois, dans ce pays où chaque année, un million et demi de jeunes sont prêts à envahir le marché

du travail, est pratiquement nulle. En 1989-1990, disent les porte-parole mexicains, 529,000 emplois ont été créés, contre 408,000 qui ont été perdus dans le secteur agricole. De 1987 à 1992, les Mexicains ont vu leur pouvoir d'achat dégringoler de 33,7%. Quant à l'inflation, elle se situe autour de 16%.

Depuis 20 ans, la majorité des emplois créés le sont dans les maquiladoras, ces zones franches d'exportation qui constituent un bassin de main-d'œuvre bon marché — le salaire y oscille entre \$8 US à \$10 par jour — que les multinationales exploitent et que l'ALENA risque d'accroître par l'absence de normes minimales sur le travail et la protection environnementale.

#### Fuite de capitaux

Pour expliquer les difficultés qu'il rencontre à réaliser son plan de développement économique, Salinas parle de

récession à l'échelle mondiale. Ce qu'il évite surtout de dire, c'est que 68,4% des investissements étrangers, qui atteignent les \$29 milliards (US), sont investis dans le secteur boursier à titre spéculatif, rien qui puisse créer de l'emploi en quantité. Autre omission: pendant que la pauvreté s'accroît, la concentration de la richesse aux mains d'une minorité, elle, atteint des allures vertigineuses. Selon des statistiques provenant d'un institut indépendant, les épargnes investies à l'étranger par les Mexicains se chiffrent à \$30 milliards; c'est plus que ce que les étrangers font comme investissement au Mexique.

Ça gronde, au Mexique. Les petits entrepreneurs sont inquiets. Pas étonnant quand 70% des échanges commerciaux avec le Mexique sont le fait de multinationales et que celles-ci bénéficient, aux États-Unis, d'un taux d'intérêt réel de 2%, comparativement à 20%

pour les entreprises mexicaines établies au Mexique. Quant à la population, elle ne voit pas où son intérêt peut bien se trouver si elle devient le *cheap labor* par excellence.

Au Mexique, les organisations syndicales, populaires et environnementales, qui forment le Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMLAC), combattent cet accord dans sa forme actuelle. Comme la Coalition québécoise sur les négociations trilatérales, qui regroupe les organisations syndicales et les organismes de coopération internationale, entre autres, le RMLAC croit qu'il faut que le gouvernement profite de la négociation d'accords parallèles pour mettre de l'avant des politiques qui atténueront les inégalités sociales et économiques et harmoniseront les conditions de vie des Mexicains et des Mexicaines avec les populations du Canada et des États-Unis.

### Déclaration commune de la CSN et de la FAT mexicaine



Les représentants du FAT et de la CSN ont profité du récent séjour des premiers au Québec pour faire le point sur le dossier de l'ALENA. Dans une déclaration commune, les deux organisations syndicales ont pressé le Canada et le Mexique de poursuivre la négociation d'accords parallèles sur les normes du travail et environnementales avec les États-Unis.

Considérant majeures ces négociations, les deux organisations revendiquent l'engagement des trois pays à appliquer les conventions adoptées par les pays membres de l'Organisation internationale du travail (OIT) et qui sont: la liberté des droits d'association, le libre exercice des droits syndicaux — négociation, grève —, l'interdiction du travail des enfants, l'interdiction de la discrimination fondée sur le sexe ou l'origine ethnique, les droits des travailleurs et des travailleuses migrants.

En outre, elles demandent que le Canada et le Mexique voient à l'établissement de certaines conditions de base pour chacun de leur pays: des mécanismes permettant aux salaires mexicains de s'approcher des salaires des deux autres pays selon les secteurs industriels; des normes régissant les heures et la semaine de travail; un programme de sécurité sociale garantissant l'assurance-chômage, l'aide sociale et la protection des travailleurs et des travailleuses accidentés. Dans les prochains mois, le FAT et la CSN multiplieront leurs échanges, mèneront auprès de leur gouvernement respectif les revendications qui leur sont communes et, surtout, elles élaboreront un projet conjoint d'intégration continentale respectueux des intérêts des travailleurs et des travailleuses, que l'ALENA entre en vigueur le 1er janvier 1994 ou non.

# Et si on s'organisait, pour l'organisation du travail?

Par Michel Rioux

S'il est une expression entendue de plus en plus dans les syndicats et dans les instances, c'est bien la suivante: *il faut prendre les devants dans l'organisation du travail*. De fait, cette expression est tirée d'une publication de la CSN lancée en 1991 et qui, depuis, ne cesse d'éclairer et de soutenir les travailleuses et travailleurs confrontés à ces nouvelles réalités.

Quatre fédérations ont tenu récemment leur congrès et cette question était au coeur de leurs débats.

**S**igne des temps. Aussi bien à la FEESP qu'à la Métallurgie, à la FNEEQ comme au Commerce, les centaines de délégué-es des syndicats qui se sont réunis en juin avaient dans leurs cahiers de congrès qui des propositions, qui des réflexions sur ce sujet de l'heure auquel des réponses concrètes doivent être apportées.

Lise Poulin l'affirme d'entrée de jeu. «*Il faut donner à nos syndicats des outils pour qu'ils soient capables de prendre les devants dans l'organisation du travail*», dit-elle. La présidente de la Fédération du commerce, qui compte 30000 membres, souligne que la moitié des 17 secteurs de la fédération ont déjà reçu la session de formation préparée par la centrale à cet effet. «*Nous nous inspirons beaucoup du dernier congrès de la CSN*», ajoute Lise Poulin.

Pendant ce temps, le président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants, Denis Choinière, soutient qu'il faut faire attention de ne pas travestir le sens des mots. «*Quand un syndicat est fondé, c'est le respect et le contrôle sur leur propre vie que recherchent les travailleuses et les travailleurs*, précise-t-il. *Ce qui est à la base même de la démarche actuelle en vue d'une plus grande appropriation des centres de contrôle et de décision par les syndiqué-es.*»

Il sera question d'avenir au congrès de la FNEEQ. Mais Denis Choinière rappelle que le rapport *Prenons notre pouvoir* de Marcel Pepin, en 1976, est toujours d'actualité.

À la FEESP également, on insiste sur la formation nécessaire pour que les membres contrôlent l'essentiel de ce qui est avancé. Car, se dit-on, «*dé-*

*battre de la question de l'organisation du travail amène chez nous le parallèle suivant: c'est facile à voir dans le secteur privé, mais dans le secteur public, comment fait-on?*»

Ginette Guérin, la présidente de la fédération, déplore qu'en raison du projet de loi 102, le congrès ne pourra pas consacrer à cette question tout le temps qu'il faudrait lui accorder. Mais là encore, on recommande la prudence. «*Attention à la poudre aux yeux, à la signature de vulgaires protocoles d'intention d'engagement à la qualité totale, à tous ces trucs nouveaux inventés pour nous inciter à embarquer dans la réorganisation du travail sans pour autant nous faire une place*», peut-on lire dans le rapport de l'exécutif.

Pendant ce temps, à la Métallurgie, c'est dans le thème même du congrès qu'on affiche

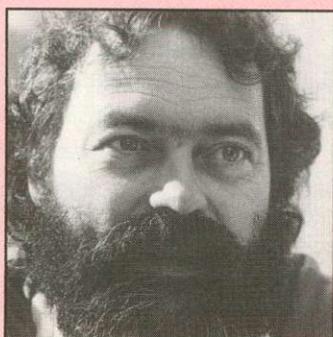
ses couleurs. «*Agissons maintenant pour changer nos milieux de travail*», proposait la direction de cette fédération qui regroupe 20 000 membres.

Pour le président Benoît Capistran, il y a des conditions à remplir pour que les transformations envisagées se révèlent des réussites: la transparence économique, l'établissement de planchers d'emploi, la formation de la main-d'oeuvre, l'établissement de la règle du consensus dans la mise en place paritaire des changements à apporter à l'organisation du travail sont de celles-là.

À la Métallurgie comme dans les autres fédérations en congrès, on mettra l'accent sur l'action sectorielle pour mieux atteindre les objectifs qui auront été déterminés.



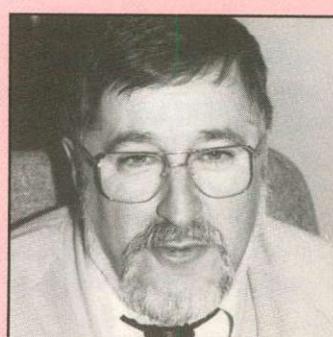
Lise Poulin



Denis Choinière



Ginette Guérin



Benoît Capistran

# Au Saguenay, c'est en français que ça se passe!

Par Michel Rioux

Belle journée pour un blitz d'information au Saguenay.

Plusieurs représentants des organismes qui composent le Mouvement Québec Français, auquel se sont joints le Parti québécois et le Bloc québécois à l'intérieur d'une Coalition nationale contre le projet de loi 86 du ministre Claude Ryan, s'étaient donné rendez-vous à Jonquière le 26 mai.

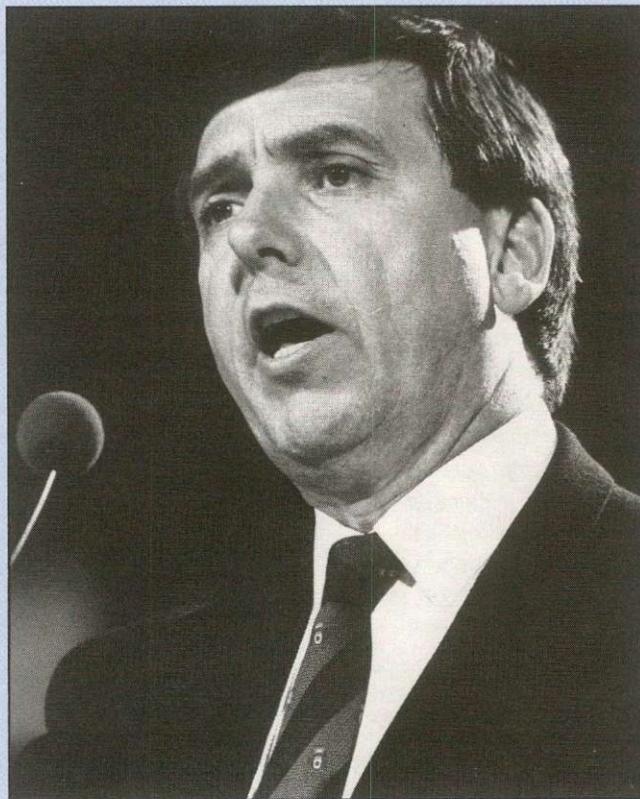
Pour expliquer la portée de ce projet de loi qui chambarde les fondements de la Charte de la langue. Pour en dénoncer le caractère pernicieux aussi.

**D**ès le départ, c'est dans une conférence de presse couverte mur à mur, comme c'est d'ordinaire le cas dans cette région, que les premiers contacts sont établis. La télévision, la radio, les photographes, les journaux se massent dans une salle, celle du bureau régional de la FTQ, rapidement transformée en étuve.

Quatre députés péquistes sont présents: Jocelyne Caron, de Terrebonne; Pierre Bélanger, d'Anjou; Jean-Pierre Jolivet, de Laviolette; et surtout, Francis Dufour, de Jonquière. Lui et le vice-président de la CSN Roger Valois se révéleront rapidement les vedettes des différentes activités. Des représentants du Bloc et de la CEQ complètent le groupe.

Une intervention remarquable: celle de M. Robert Dole, Américain de naissance et socio-linguiste de profession, qui enseigne à l'Université du Québec à Chicoutimi. «*L'avenir du français est loin d'être assuré au Québec, soutient-il. Déjà, l'anglais a causé la disparition de plus de 2000 langues et dialectes dans le monde.*» De Montréal, il dira qu'elle sera française ou anglaise, mais pas bilingue. Il cite en exemple la ville de Dublin, capitale de l'Irlande. On y parlait pendant quelques générations à la fois anglais et irlandais, alors que la province ne parlait que cette dernière langue. Puis, l'anglais a détrôné l'irlandais dans la capitale et le reste du pays n'a pas tardé à s'angliciser, provoquant la disparition de la langue irlandaise.

À l'heure du dîner, à la porte de l'usine Alcan, ce sont une centaine de travailleurs qui viendront écouter les porte-parole de la Coalition. Les échanges vont bon train. Visiblement, ces



Reprenant des affirmations du ministre Claude Ryan à l'époque de la loi 22, en 1974, et de la loi 178, en 1989, le vice-président Roger Valois a dit de lui qu'il avait «des convictions à géométrie variable».

travailleurs sont informés et savent ce qu'ils veulent, côté langue. L'un d'eux ajoute même: «*Nous autres, dans la région, on est tannés de voir que le reste du Québec a de la misère à se faire une idée sur l'indépendance. Si ça continue, on va la faire ici et vous vous arrangerez avec vos troubles!*» Son de cloche qui sera entendu à nouveau en après-midi, lors de la rencontre avec les travailleurs d'Abitibi-Price, à l'usine de Kénogami.

## Langue et travail

C'est d'ailleurs dans la cafétéria de cette usine, dont les travailleurs sont membres d'un syndicat affilié à la FTQ-CSN, qu'ont eu lieu les échanges les plus percutants. Après que le secrétaire-trésorier de la CEQ, Gérard Lefebvre, eut expliqué les effets négatifs du projet sur la langue de l'enseignement, Roger Valois, liant dans ses interventions la défense de la langue française, les attaques contre les politiques économiques du gouvernement Bourassa, responsables du marasme dans lequel se retrouve le Québec, avec la nécessaire solidarité qui doit lier les travailleuses et les travailleurs du privé et du public, a soulevé la centaine d'ouvriers réunis.

«*Il faut s'occuper de la langue! Il faut aussi s'occuper de ceux qui la parlent!*», a-t-il lancé à un auditoire visiblement conquis.

Menée tambour battant, la tournée s'est terminée dans les locaux du journal *Le Réveil*, où les représentants de la Coalition rencontraient l'équipe de rédaction.

## BILL 86

### Débat Ryan-Larose

Dans un échange plutôt vif en Commission parlementaire avec le «ministre responsable de la francisation», M. Claude Ryan, le président Gérard Larose a affirmé qu'avec le projet de loi 86, «la démarche du gouvernement n'a rien à voir avec la protection de la langue française et son développement, mais est plutôt directement inspirée par une vision politique canadienne qui, de Meech en Charlottetown, vise à faire du Québec une province franco-anglaise, partie d'une grosse minorité de langue française.»

Entendue le 2 juin, la dernière journée des audiences, la CSN s'est efforcée de livrer une lecture politique du geste du gouverne-

ment en matière linguistique.

Gérald Larose devait expliquer qu'à l'évidence, le ministre n'avait aucunement l'intention de changer la nature de son projet de loi. Il s'est donc appliqué à en faire ressortir les intentions politiques qui se cachent derrière le paravant de la langue de l'affichage.

Ce projet, a-t-il soutenu, est plutôt semblable aux poupées russes, en ce sens qu'après la langue d'affichage, on touchera à la langue de l'enseignement, puis à celle du travail, puis au reste. «Quand plus de 80 articles sur les 214 que compte la Charte sont touchés, on est loin d'un simple ajuste-

ment», a-t-il affirmé.

La CSN a néanmoins demandé au ministre de retirer son projet de loi et, au PQ,

elle a demandé d'abolir ce qui aurait été adopté s'il devait prendre le pouvoir.

M.R.

### TROIS ANS PLUS TARD...

### Un retrait préventif qui fait jurisprudence

Après trois ans de procédures, le syndicat des infirmières de l'hôpital Sainte-Justine (CSN) a vu la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles lui donner gain de cause, après qu'une travailleuse enceinte eut exercé un retrait préventif. En poste à la pouponnière, une infirmière a contesté son affectation jugeant les risques trop élevés pour sa grossesse en raison de la présence possible du virus CMV.

Après maintes contestations de l'employeur, la CALP a finalement rendu sa décision, qui fait maintenant jurisprudence. Pendant ce temps, la travailleuse a connu trois grossesses...

L.-S. H.



### Pour s'informer

La Coalition contre le projet de loi 86 a commencé à distribuer, début juin, une brochure à grand tirage pour faire saisir aux Québécoises et aux Québécois les enjeux de la pièce de législation présentée par le ministre Claude Ryan.

Loi 86: On se fait passer un Québec... bilingue, soutient-on dans la brochure de seize pages qui, dans une langue claire et facilement accessible, fournit toute l'information pertinente.

La brochure, tirée dans un premier temps à 25,000 exemplaires, est distribuée dans les organismes membres du Mouvement Québec français, auquel se sont joints le Parti québécois et le Bloc québécois. 100,000 auto-collants aux mêmes couleurs que la brochure et affichant le même slogan sont aussi distribués.

Des dépôts de ces instruments d'information et de mobilisation sont disponibles dans les conseils centraux. M.R.

## PARTICIPEZ À LA MOSAÏQUE DE L'ESPOIR

lors de la Conférence mondiale sur les droits humains de l'ONU (Vienne 14-25 juin)

Amnistie Internationale vous invite à vous joindre aux centaines de milliers d'autres voix à travers le monde qui s'élèveront pour obliger les gouvernements à se pencher sérieusement sur la question des droits de la personne.

Pour ce faire, il vous suffit d'indiquer vos nom et adresse sur le coupon et de le retourner au secrétariat d'Amnistie avec la pièce de la mosaïque. Amnistie se chargera ensuite d'acheminer à Vienne les milliers de pièces reçues de plusieurs pays du monde afin de former une immense mosaïque sur la grande place de Vienne. Chaque pièce s'ajoutant à la mosaïque sera une voix de plus pour rappeler qu'il est temps d'agir pour aider les innombrables victimes de la répression.

La mosaïque de l'espoir

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ c.p. \_\_\_\_\_

Tél.: ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

JE DÉSIRES AIDER AMNISTIE INTERNATIONALE: \_\_\_\_\_ \$

Remplir, découper et retourner à:

AMNISTIE INTERNATIONALE

6250, boul. Monk  
Montréal (Québec)  
H4E 3H7

## La force des femmes: une clé essentielle du progrès

Le cahier des résolutions du 9<sup>e</sup> rapport du Comité national de la condition féminine de la CSN «La force des femmes: une clé essentielle du progrès» vient tout juste de paraître.

Dans cette publication, on peut, dans un premier temps, prendre connaissance du bilan des activités du Comité et du Service de la condition féminine des deux dernières années. Ils ont notamment pris part au débat sur la question nationale, en faisant valoir la réalité et les préoccupations des femmes.

Une des conclusions qui se dégage: les femmes ont investi de manière croissante et irréversible les différents lieux de travail. Toutefois, la nature des emplois qu'elles occupent ne les prémunie pas efficacement contre la pauvreté. Il est apparu urgent de prendre des mesures pour pallier à cette situation.

On procède ensuite à l'analyse de la conjoncture et des perspectives, le tout accompagné de recommandations. Les thèmes suivants sont abordés: les femmes et le travail, la situation économique des femmes, la formation, l'organisation du travail, la violence et la place des femmes à la CSN. Il est également question des femmes et du traité de libre-échange Canada/États-Unis/Mexique.

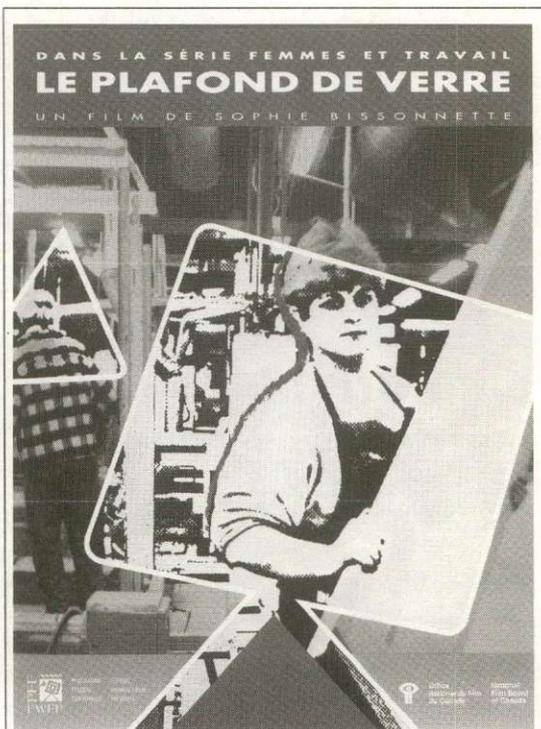
Tout au long de ce rapport, le constat suivant s'est dégagé: les femmes devront être associées à toutes les décisions qui les concernent, qu'elles soient de nature politique, sociale, ou économique

parce que leur force est une clé essentielle du progrès.

Le cahier est disponible au centre de do-

cumentation de la CSN. Vous pouvez l'acheter ou le consulter sur place.

J.P.



Catherine est secrétaire, Marie diplômée en électronique. Aline est opératrice dans une usine de meubles, Luce comme gestionnaire dans la fonction publique. Quant à Nicole, elle est directrice de la création dans une agence de publicité. À sa façon, chacune témoigne d'une réalité commune: les obstacles que doivent encore franchir les femmes dans leurs efforts pour obtenir une place équitable sur le marché du travail.

«Le plafond de verre» est un film de la cinéaste militante Sophie Bissonnette, produit par l'ONF, et disponible en composant le 1-800-363-0328 (coût: \$26.95 plus taxes).

## Regroupement de syndicats de journalistes

Cinq syndicats présents dans des journaux qui sont la propriété de M. Conrad Black, du groupe Hollinger, ont décidé de former un regroupement au sein de la Fédération nationale des communications (CSN). Ils veulent être davantage en mesure de défendre leurs membres auprès de leur employeur commun.

Ces syndicats sont ceux des employés de bureau, de la rédaction et des représentants publicitaires du *Soleil* de Québec, de la rédaction du *Droit* d'Ottawa, des journalistes et employées de bureau du *Quotidien* et du *Progrès-Dimanche*, au Saguenay.

C'est la présidente du syndicat des journalistes du *Soleil*, Andrée Roy, qui a été

## SOREL

## Tourisme et environnement

Le 25 mai, le premier vice-président du Conseil central de Sorel-Tracy, Jean Chevrier, a déposé au Comité d'aide au développement de la collectivité (CADC) la position de son organisme concernant le développement touristique de la région. Le conseil central mise particulièrement sur la localisation des municipalités de Sorel et Tracy, sises toutes deux au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu, ainsi qu'à proximité de l'Archipel du lac Saint-Pierre. Dans son énoncé de principes, le conseil central rappelle que l'environnement des 103 îles de Sorel et de la région a été gravement compromis au fil des ans par les rejets industriels et une utilisation anarchique des rives. Le conseil central préconise que l'on développe encore davantage l'industrie touristique, mais dans le respect de l'environnement. L'organisme recommande également

que l'on protège le patrimoine de l'Archipel du lac Saint-Pierre en créant le Parc des Îles-de-Sorel. On suggère aussi de voir à l'assainissement des cours d'eau; de développer le tourisme sur une base annuelle; de favoriser des activités éducatives et écologiques pour les jeunes; de prolonger le parc sorelois «Regard sur le fleuve», véritable vitrine fluviale; et de réparer le réseau routier, plus particulièrement l'autoroute 30. M.C.

## Le prix Jacques- Rousseau

Lors de son dernier congrès, l'ACFAS a décerné le prix Jacques-Rousseau 1993 à Karen Messing, chercheuse bien connue en santé au travail. Actuellement directrice du Centre d'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement de l'UQAM, un laboratoire qui s'intéresse tout particulièrement à la santé des femmes au travail, Mme Messing a souvent collaboré avec la CSN dans le cadre de recherches sur les produits cancérigènes et les produits pouvant affecter le système reproducteur, sur le retrait préventif de la travailleuse enceinte, sur une approche ergonomique des postes de travail, etc. L.L.

M.R.

LA DÉFENSE DES DROITS  
ET DES INTÉRÊTS DES VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
PLAIDOYER-VICTIMES  
2570, NICOLET, # 800  
MONTREAL, Q.C. H1W 1R1  
514-526-9037

## Victimes?

Même en milieu de travail, il peut arriver qu'on soit victimes d'acte criminel. D'ailleurs, la victimisation au travail n'est pas un phénomène isolé; elle fait partie du quotidien de milliers de travailleuses et de travailleurs.

Une journée d'étude sur ce thème se tiendra à Montréal le 14 septembre, organisée par l'Association Plaidoyer-Victimes. Par cette manifestation, l'association veut faire connaître l'ampleur et l'étendue de ce problème, en souligner les conséquences et préciser les types d'intervention à privilégier.

Plusieurs milieux de travail sont exposés à la violence: les commerces, les intervenants sociaux, les personnes oeuvrant en milieu hospitalier, scolaire et correctionnel. Et cette violence peut être ou bien physique, verbale ou psychologique.

Pour obtenir des renseignements: Plaidoyer-Victimes, 514-526-9037.

M.R.

## La ministre Robillard n'y était pas!

Pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire des cégeps, la ville de Chicoutimi était l'hôte, la semaine dernière, de la conférence nationale de l'Association québécoise de la pédagogie collégiale. Pour l'occasion, la ministre de l'Enseignement supérieur, Lucienne Robillard, devait être présente pour vanter les mérites de sa réforme. Les profs de cégeps, quant à eux, voulaient en profiter pour lui dire qu'ils n'acceptent pas d'être évacués des centres de décision et de révision des programmes.

Mais la ministre, occupée à faire adopter en toute vitesse les lois sur la réforme dans

le cadre du marathon de fin de session à l'Assemblée nationale, ne s'est pas présentée à la conférence. Elle avait délégué son bouclier, le sous-ministre Pierre Lucier. Au nom

des profs, la présidente du syndicat des enseignants du Cégep de Chicoutimi (FNEEQ-CSN), Hélène Gauthier, lui a tout de même livré sa déception. Le sous-ministre

avait bien compris son rôle: recevoir les tomates. Et le *Quotidien* de Chicoutimi, sous la plume de Bertrand Tremblay, titrait: La ministre Robillard insulte Chicoutimi. M.L.



## 16,180 cartes pour l'équité salariale

Le 5 mai dernier, la vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau, accompagnée d'une délégation du secteur public, a remis au ministre de la Justice Gil Rémillard 16,180 cartes signées par des syndiqué-es des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation. Ces travailleuses veulent que le gouvernement mette

tout en oeuvre pour régler le dossier de l'équité salariale. De son côté, le Conseil du statut de la femme, dans son dernier avis, presse le gouvernement d'adopter une loi pro-active pour mettre fin à la discrimination systémique dont sont victimes les femmes sur le marché du travail.

M.K.

### BAIE-COMEAU

## Une première convention

Enfin, deux ans après avoir obtenu leur accréditation syndicale, les dix employées du Centre des femmes de Baie-Comeau viennent de signer une première convention collective. Affilié à la Fédération des affaires sociales, ce syndicat a une convention qui s'apparente à celles qu'on retrouve dans les garderies. Les salaires ont augmenté de \$1 à la signature de la convention pour atteindre un minimum de \$9.50 et le maximum se situe à \$11 l'heure. Les vacances sont de trois semaines au début et de cinq semaines après cinq ans.

Luc L.

## Grève à l'Association touristique de la Gaspésie

Le syndicat des professionnels du tourisme de la Gaspésie est en grève depuis le 17 mai, suite à un lock-out décrété le 12 mai par l'employeur. Accrédité en novembre 1992, ce syndicat de sept membres tente depuis plusieurs mois de négocier sa pre-

mière convention collective. Ce que ces syndiqué-es désirent, c'est de faire reconnaître leur travail, leur ancienneté et obtenir des droits à des postes, en vertu de celle-ci. L'employeur ne veut pas que les employé-es «fassent carrière» chez lui parce qu'il tient à employer

du personnel surnuméraire à sa guise, sans tenir compte des droits des employé-es réguliers. Il a en outre embauché des briseurs de grève pour la présentation de l'association lors d'une exposition touristique, à Québec.

Luc L.

**L'équipe de Nouvelles CSN  
souhaite de bonnes vacances  
à ses lecteurs et lectrices.  
Notre prochaine édition  
paraîtra à la mi-septembre.**



## Un peu de tout pour tous les goûts

Qui n'a pas vécu ces lendemains de déménagement où l'on se retrouve exposé à la vue de tous? Habiller les fenêtres au plus tôt pour bénéficier d'un peu d'intimité apparaît alors comme la priorité.

Pour nommer la tige de métal ou de bois à laquelle on suspend des rideaux, nous avons en français le mot **tringle**. Quant à «pole», il a été emprunté tel quel à l'anglais.

...

Le mot «disposable» est-il exact pour désigner un objet qu'on jette après usage?

Il est préférable d'utiliser le mot **jetable**. Le mot «disposable» est anglais dans ce sens.

...

Quelqu'un vous demande si vous êtes d'accord, est-ce que vous répondez «définitivement» ou «certainement»?

En français, le mot «définitivement» signifie «d'une façon définitive, pour toujours». Si vous dites qu'une personne est partie **définivement**, cela signifie qu'elle est partie pour toujours. Si vous parlez d'un ami qui a été malade, vous ne pouvez pas dire qu'il va «définitivement» mieux. Vous direz plutôt qu'il va **certainement** mieux.

...

On entend très souvent, en parlant d'une commande dont l'exécution n'est pas terminée à la date de livraison promise, que c'est en «back order».

Cette expression anglaise pourrait avantageusement être remplacée par **commande en souffrance** ou **commande en retard**.

...

Faut-il «puncher» en arrivant au travail et en partant?

Il faut plutôt **pointer** à l'aide de l'**horodateur**, et non du «punch clock», lequel sert à imprimer sur une carte la date, l'heure d'arrivée ou de sortie des employés dans certains lieux de travail.

J.P.

## Un appel à la solidarité des Québécois

Le Conseil de la vie française en Amérique, qui s'est donné comme mandat de promouvoir l'unité des francophones d'Amérique du Nord, lance aux Québécois un appel à la solidarité.

Au cours d'une journée d'étude, ayant pour thème «Le Québec et les communautés de langue française

en Amérique: l'avenir des échanges», qui s'est déroulée récemment à Montréal, les interventions de francophones hors Québec allaient toutes dans le même sens: il faut retisser les liens entre les francophones du Québec et ceux du Canada et de l'Amérique, dans le plus grand intérêt de tous. De leur point de vue, il faut

### Tricot Domino

Les 45 travailleurs de la compagnie Tricot Domino, à Daveluyville, dans les Bois-Francs, ont quitté la CSD pour rejoindre la CSN. Selon les porteparole de la région, la CSD n'a rien ménagé pour empêcher ces syndiqués d'exercer leur choix d'affiliation, y compris des pressions sur l'employeur pour qu'il congédie des nouveaux salariés qui ne voulaient pas adhérer à la CSD.

### Chez Max

Le Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean annonce le dépôt d'une requête en accréditation pour représenter les 22 em-

ployés du restaurant Chez Max, situé à Jonquière. Rappelons que ceux du restaurant Bou Bou, dans la même ville, sont aussi syndiqués à la CSN et ont signé leur première convention collective en mars.

### Chlorophylle

Le ministère du Travail vient d'émettre le certificat d'accréditation permettant au syndicat CSN à la compagnie Chlorophylle, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de représenter les 65 travailleurs de l'endroit. Ceux-ci se sont syndiqués principalement dans le but de protéger leurs emplois. Une rencontre a eu lieu

avec le président de la compagnie pour lui offrir les services des experts de la CSN (économistes, ingénieurs industriels, etc) afin d'aider l'entreprise à conserver les emplois au Saguenay plutôt que de confier différents travaux à l'extérieur de la région.

### Thermalite

Une autre nouvelle accréditation CSN, celle concernant les 80 travailleurs à l'emploi des Industries Thermalite, à Pointe-aux-Trembles. Il s'agit du premier syndicat affilié à la CSN, et à sa Fédération de la métallurgie, dans le secteur du verre plat.

J.-P. P.

## Aide aux personnes âgées

À la suite d'interventions de la Fédération du commerce de la CSN auprès des gouvernements fédéral et provincial, des employés victimes du déménagement de Béatrice-Crescent en Ontario et de la fer-

meture de Stuart sont maintenant admissibles à un Programme d'aide aux travailleurs âgés (PATA). Ainsi, des travailleuses et des travailleurs âgés de 55 ans et plus pourront, jusqu'au moment d'accéder à la

retraite, toucher des prestations d'assurance-chômage. Seize salarié-es de Béatrice-Crescent pourront adhérer à ce programme, alors qu'on en compte dix-neuf chez Stuart.

M.C.

voir le Québec, non pas comme une entité à part mais comme un allié important dans une lutte pour la dignité collective.

L'écrivain, Antonine Maillet, qui a pris la parole, a donné le ton en déclarant que les relations entre les francophones d'Amérique et ceux du Québec devaient s'établir dans l'harmonie, la gé-

nérosité et non pas dans la condescendance. «C'est à l'avantage du Québec de se sentir plus fort avec nous et nous avons besoin de nous sentir forts avec le Québec».

Les participants ont été unanimes à dire qu'il faut enterrer les vieilles querelles suscitées notamment par l'accord du Lac Meech et profiter du nouveau

climat qui apparaît plus propice au dialogue et aux échanges de toutes sortes.

D'autre part, le Conseil, qui regroupe une trentaine de membres d'un âge certain, s'est fait conseiller par Madame Maillet de rejoindre son membership s'il veut jouer un rôle efficace, dynamique et énergique au sein de la francophonie.

J.P.

## Hymne à la participation populaire

Le pessimisme n'est pas à la mode au PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). Dans son rapport paru en mai, on n'en finit plus de vanter les vertus de la décentralisation réelle, des contre-pouvoirs et de la vraie «participation populaire». Les louanges aux syndicats ne manquent pas: ceux de Bulgarie, de Zambie et de Pologne, par exemple, qui ont préparé l'avènement du multipartisme, mais aussi ceux d'Allemagne qui, sensibles à la concertation, ont à la fois obtenu salaires élevés et «la plus courte semaine de travail» des pays de l'OCDE. Les bémols sont présents face aux syndicats qui aujourd'hui paient le prix de «leur relative négligence à l'égard des femmes» et face à ces nombreux pays arabes (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, etc) où les syndicats sont inter-

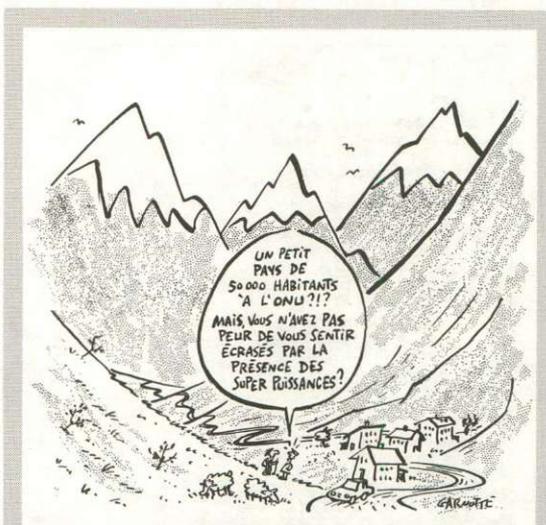
dit.

Le PNUD a pris l'initiative de dresser un palmarès des pays selon l'indice de développement humain (IDH) qui tient compte à la fois du pouvoir d'achat des citoyens, de l'espérance de vie et du niveau de scolarité. L'an dernier, le Canada était au premier rang. En 1993, le Japon vient détrôner le Canada qui est suivi de la Norvège, de la Suisse, de la Suède et des États-Unis d'Amérique (au sixième rang) qui possèdent le revenu le plus élevé par habitant. Le PNUD parle des États-Unis comme d'un pays à trois vitesses; si l'on met les Afro-Américains à part, ces derniers dégringolent au 31<sup>e</sup> rang et les «hispaniques» au 35<sup>e</sup> rang (sur 173).

Le PNUD nous ramène à la nécessité pour les citoyens de se prendre en mains. Il déplore que seulement 10 % des habitants de

la planète «participent de manière active aux événements et aux processus qui déterminent leur destin». La voie privilégiée par l'équipe du PNUD est celle du «développement convivial» dans un monde où les marchés devraient être au service des populations et non le contraire. On peut être sceptique à la lecture du rapport; il n'en demeure pas moins qu'il émane d'une organisation rattachée à l'ONU et qu'il accumule maints faits encourageants (comme cette banque Grameen qui prête à des petits paysans dans 23 000 villages du Bangladesh). On en sort convaincu que ce n'est pas une utopie de penser à une croissance qui procure des emplois et à des interventions gouvernementales comportant un coût social moins «effarant». Que le débat se poursuive!

Clément Trudel



## Andorre

Pays blotti dans les Pyrénées, entre la France et l'Espagne, Andorre vient d'accéder à l'âge adulte. La principauté remonte au temps de Charlemagne. Elle vient de se doter d'une nouvelle constitution et de se donner pour langue... le catalan! Il y avait 9000 électeurs inscrits au registre électoral. Les changements ont été approuvés par quelque 75% des électeurs et ratifiés peu après par le président français et par l'évêque d'Urgel en Espagne — les deux «coprinces» d'Andorre. Bientôt il pourrait y avoir demande d'adhésion à l'ONU et au Conseil de l'Europe. Fin 1993, des élections sont prévues: 14 des 28 députés seront désignés par les... sept paroisses, les 14 autres étant élus au suffrage proportionnel. La capitale, Andorre-la-Vieille, soulignera brillamment le jour de la Fête nationale le 8 septembre.

C.T.

## Le «boss» du Paraguay

Plus de 35 ans de dictature de Stroessner, suivis de trois ans de régime militaire incarné par le général Rodriguez, deviendront officiellement choses du passé le 15 août. Entrera alors en scène, comme président civil élu du Paraguay, un ingénieur du même parti (Colorado) que Stroessner: Juan Carlos Wasmosy, dont les entreprises avaient à leur emploi 6500 personnes. Son argent, Wasmosy l'a fait surtout dans le grand bar-

rage d'Itaipu, à la frontière du Brésil; mais il a diversifié ses intérêts (élevage, cultures de coton et de soya). Ambitieux, Wasmosy a joué rude pour déloger son rival à la direction du parti Colorado, l'ancien juge Argana. Le temps dirait le nouveau président, qui a devancé ses adversaires Laino (libéral) et Caballero, sera autre chose qu'une marionnette des militaires.

Chose certaine, le *New York Times* n'aime pas tellement ce début de règne: «Dirty Poli-

tics in Paraguay» est le titre de l'éditorial paru le 14 mai. Pourquoi donc? Un haut gradé de l'armée avait annoncé que, quel que soit le vote, l'armée maintiendrait à la présidence un membre du parti Colorado. Le jour du vote, la seule station de télévision d'opposition fut mitraillée, tandis que des fonctionnaires coupaient les lignes téléphoniques d'opposants.

Dans une dépêche expédiée le même jour de Washington, l'Agence France Presse

choisit cependant de ne retenir que le passage de l'éditorial décernant un mérite «considérable» au général Rodriguez, leader d'une révolte qui a fait fuir Stroessner et qui a «enterré la répression et préparé une succession démocratique.» L'AFP, pressée ou à court d'espace dans son service de langue espagnole, ne cite pas le passage où sont pris à partie les commandants de l'armée et les leaders du parti Colorado qui «n'ont pas cessé de tenter de saboter les bonnes

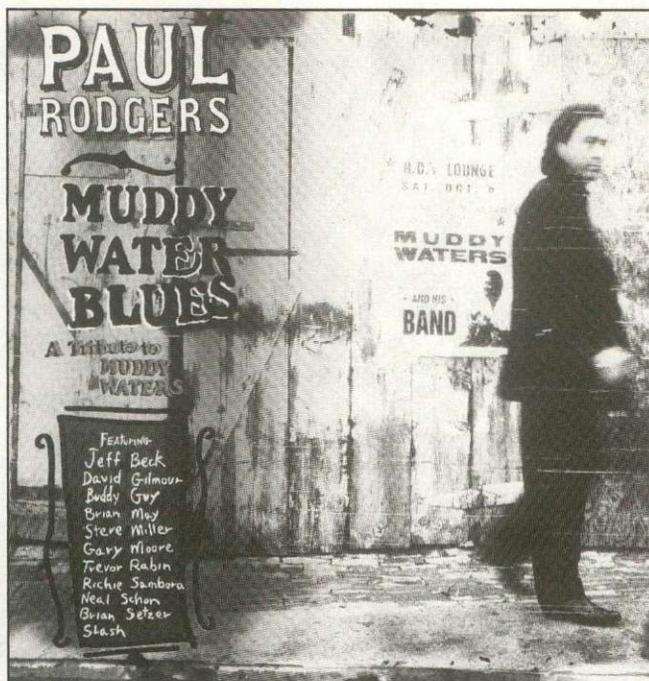
réalisations de Rodriguez.»

Wasmosy, qui dit n'avoir jamais douté de sa victoire (?) malgré les sondages défavorables, affirme qu'il sera «sensible à toutes les inquiétudes sociales.» Les irrégularités constatées «n'étaient pas suffisamment graves ou généralisées pour mettre en question la validité du scrutin.» Wasmosy est un «homme fort» démocratiquement élu, ironise le journal *Le Monde*.

C.T.



## Nos choix d'été



**Paul Rodgers,**  
*Muddy Water Blues, A Tribute to Muddy Waters*

Oh maman! Quelle musique! Décidément, cet été ce sera Muddy Waters - ou plutôt Paul Rodgers - ou rien du tout. Il ne pouvait y avoir plus bel hommage au culte de Saint-Muddy que celui rendu par Paul Rodgers (ex-Bad Fingers). Sur ce disque, ils sont presque tous là à célébrer la musique du guitariste. Jeff Beck, Buddy Guy, Gary Moore, Richie Sambora, Steve Miller et surtout David Gilmour (Pink Floyd) surprenant sur *Standing*

*Around Crying*, interprètent à leur propre manière les pièces de Waters ou popularisées par lui, parmi lesquelles *I'm your Hoochie Coochie Man*, *The Hunter*, *Rollin' Stone*. Un disque qui a du punch. En fait il n'y manque que Johnny Winter.

**Gilbert Bécaud,**  
*Une vie comme un roman*  
Je me suis laissé surprendre à acheter le dernier Bécaud. Et j'aime ça. En 16

**Willie Nelson**

Pour son soixantième anniversaire et son plus récent album, *Across The Borderline*, le Texan Willie Nelson a fait appel, comme on dit, à des pointures. En plus d'avoir emprunté des musiques et des textes à Ryland Cooder, Willie Dixon, Bob Dylan, Peter Gabriel, John Hiatt, Lyle Lovett et Paul Simon, le célèbre *desperado* de la musique country est également accompagné sur cet enregistrement par Dylan, Simon, Sinnead O'Connor et Bonnie Raitt. L'album est empreint de musiques acoustiques et de textes bien sentis. Les pièces *Getting Over You* avec Bonnie Raitt, *(The) Most Unoriginal Sin* de Hiatt, *Heartland* et *What Was It You Wanted*, de Dylan, *I Love The Life I Live* de Dixon, et *Graceland* de Simon en font un album recommandable pour accompagner les couchers de soleil de vos soirées d'été. Recommandable aussi pour ceux dont la seule évocation du mot *country* provoque la nausée et des répulsions. Recommandable tout simplement parce qu'il y a chez Nelson une authenticité qui fait parfois que les chemins du country et du folk se rencontrent.

Michel Crête

tableaux, Gilbert Bécaud brosse autant d'épisodes de sa vie: son enfance (*Quand t'es petit dans le Midi*), son envolée parisienne (*Il est à moi*), ses tournées américaines (*Tu marches à Broadway*), sa mère (*La dame de Saint-Paul*). C'est un disque enregistré à Los Angeles, avec des musiciens américains, pour mieux s'imprégner de rythmes de blues et de jazz. Un très beau disque.

**Jimi Hendrix,**

*The Ultimate Experience*  
Héros mythique de l'épopée Rock n'Roll des années 60, Jimi Hendrix est toujours présent vingt ans après sa mort tragique. Sa musique, sa façon de jouer trouvent encore écho auprès de maints guitaristes qui, de feu Stevie Ray Vaughan à Vernon Reed, ont puisé dans celui qui a poussé plus loin les barrières du rock. Enfin, une vraie compilation vient de

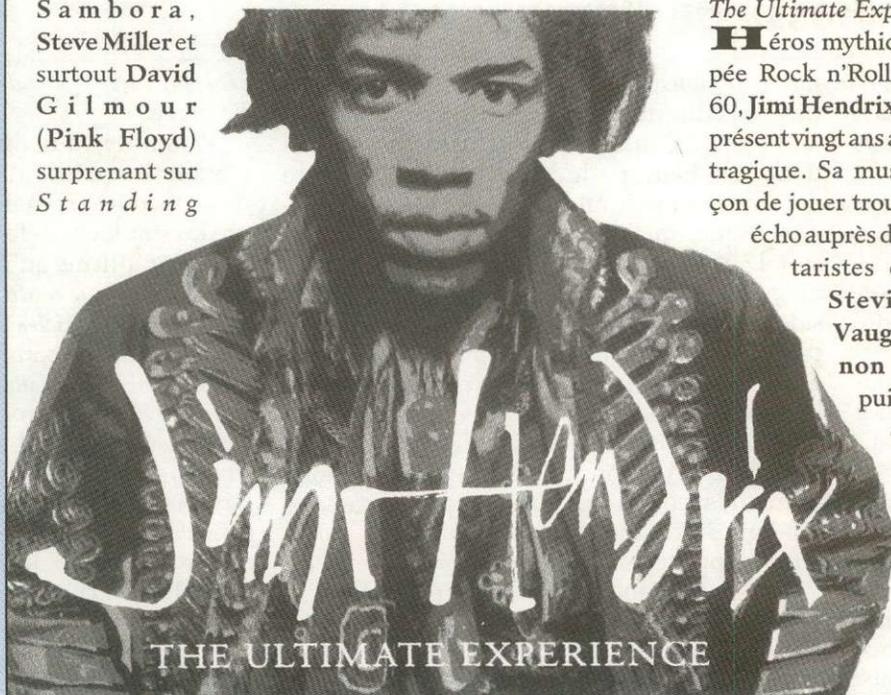
faire son apparition chez les disquaires. Assez complète, elle permet de regrouper l'essentiel de sa production enregistrée en studio. À quand une compilation avec des pièces tirées de spectacles?

Louis-Serge Houle

## Épitaphe

Cette partie de chronique est dédiée à Jules Daneau, un soudeur décédé à l'âge de 66 ans des suites d'un cancer, dans la nuit du 29 au 30 mai, à l'Hôtel-Dieu de Sorel. C'est lui qui m'avait fait entendre sur sa guitare, il y a de cela bien longtemps, mes premiers accords de musique *country & western*. À l'époque, il m'avait aussi appris, dans son garage, à Tracy, juste en face de Marine Industrie, sur le Chemin Saint-Roch, son métier de soudeur. «Pour ne pas être mal pris dans la vie.»

M.C.



## Pour assurer une fragile indépendance

Bien sûr, il faut soutenir *Le Devoir*. En s'y abonnant et, si on en a les moyens, en y investissant une tranche de \$500 d'actions, la plus petite disponible.

Il faut le soutenir pour au moins une raison, incontournable: c'est le seul quotidien indépendant qu'il nous reste. Entendons-nous: relativement indépendant. Moins en apparence, me semble-t-il, qu'il ne l'a déjà été. J'y reviendrai plus loin.

C'est aussi notre seul quotidien qui ait une envergure nationale, le qualificatif étant utilisé dans le sens qu'on lui prête dans l'expression Assemblée nationale. C'est-à-dire québécoise. Mais je ne sais si c'est encore toléré ou tolérable d'utiliser le terme.

Ce caractère «national» est bien sûr relatif. *Le Devoir* est surtout le moins mont-réaliste de tous les quotidiens publiés à Montréal; ce qui ne veut pas dire qu'il s'intéresse suffisamment au reste du Québec, dans l'information quotidienne et dans les grands dossiers: pêches, forêts, mines, développement régional. Pour qui vit en région, et c'est probablement près de la moitié de ses lecteurs, son attitude demeure encore trop typique de celle des Montréalais en ce qui concerne le reste de la «province», cette terre inconnue à laquelle on ne s'intéresse vraiment qu'en périodes électorales ou lorsque des villes se révoltent, comme récemment Port-Cartier ou Amos.

Autre aspect relatif, celui de son indépendance. Il est, certes, indépendant, en principe, mais il demeure très lié à l'empire Quebecor qui l'imprime et le distribue, encore

que très mal. Et il a été chercher l'appui financier d'un certain establishment financier canadien-français, notamment dans le domaine des assurances, qui, sur le plan théorique, le place dans une drôle de position face à certains dossiers dans le domaine.

Ces liens, pour le moins de sympathie, c'est bien, par ailleurs, ce que recherchent ces entreprises financières qui appuient un journal ou nomment sur leur conseil

d'administration les responsables des médias influents.

La Laurentienne, par exemple, compte, entre autres, parmi ses administrateurs, Robert Normand, éditeur du *Soleil*, Mario Bertrand, directeur général de *Télé-Métropole* et Rémi Marcoux, l'actionnaire majoritaire du groupe Transcontinental qui publie, notamment, l'hebdo *Les Affaires* et la revue *Commerce*. La Laurentienne est aussi venue au secours du *Devoir*.

Le financement du *Devoir* n'a donc rien de populaire au sens où on l'entendait il y a une vingtaine d'années. Mais sa directrice, en tant que telle, en garde le contrôle en vertu de sa structure juridique.

Il faut assurer non seulement la survie mais, éventuellement, la prospérité du *Devoir* et, dans la mesure du possible, participer à sa relance financière.

En sachant fort bien que ce n'est pas la dernière fois.

Jacques Guay

## FLASH

LES EXAMENS DE LA VUE  
NE SONT PLUS ASSURÉS  
POUR LES 18-64 ANS...



GARVOITE



## CINÉMA

### Pot-pourri estival

À part *Dans la menace*, peu de films sortant cet été semblent intéressants. Je profite donc de cette dernière chronique de la saison pour vous conseiller quelques vidéos estivaux.

Parmi les films dont je vous ai déjà entretenu, il y a surtout *Le voleur d'enfants* qui n'est ni plus ni moins que le meilleur film de 1992, où un gendarme italien dérape en allant mener une jeune prostituée et son frère dans un centre d'accueil; *The Player*, qui dénonce le système hollywoodien; *Reservoir Dogs*, qui annonce la violence des années 90, pas celle qui crible un corps de balles, celle qui découpe une oreille à froid.

Parmi les films plus «européens», il y a *Confessions d'un banjo*, *IP5*, la version longue de *37,2°*, *Betty*, sans oublier notre *Léolo* national.

Si vous n'avez pas de magnétoscope, vous pouvez toujours vous rabattre sur les films présentés durant le festival de jazz: *Straight, No Chaser*, sur la vie de Theonius Monk, vaut sans contredit le déplacement.

Le 20 juin, à 17 heures, sera présenté à Radio-Canada *Des soins sur mesure*, qui traite des femmes qui s'occupent des derniers jours de «nos» vieux. Bon courage, pour le faire, mais pour le regarder aussi...

Bon été.

Michel Tremblay



# La Charte de l'anglicisation

Comment savoir où en seront les choses dans quinze jours, quand paraîtra ce journal que vous lisez, à propos du projet de loi 86, une loi que Ryan entend faire adopter incessamment? Mais qu'est-ce que ce projet de loi? Il s'agit de la bilinguisation de l'affichage, mais aussi de mesures touchant la langue de l'administration, celle de l'enseignement, puis certains organismes créés par la loi 101, etc. C'est l'entreprise la plus insidieuse et en même temps la plus cavalière jamais menée contre la Charte de la langue française de 1977.

Le présent numéro de *Nouvelles CSN* est le dernier avant les vacances d'été. J'aurais voulu consacrer mon article à bien autre chose que la politique: par exemple, justement, aux vacances... Impossible. Nous revoici encore à devoir défendre le Québec contre Bourassa et son parti.

Il y a huit, dix, douze mois, nous nous trouvions dans la même nécessité, cette fois-là à propos de l'entente constitutionnelle de Charlottetown, que Bourassa essayait de nous faire avaler. Il s'était écrasé devant le Canada anglais (le mot est de madame Wilhelmy, fonctionnaire, vous vous rappelez?). Deux ans auparavant, ç'avait été l'accord constitutionnel du lac Meech, que Bourassa s'efforçait de nous passer. En 1988, ce fut la loi 178, une brèche dans la Charte de la langue française. Il y a six ou sept ans, avec madame Bacon, il y avait eu tentative (avor-

tée) de démolition du Conseil de la langue française. Il y a treize ans, en 1980, en complicité avec le gouvernement fédéral et les forces dominantes du Canada, le PLQ, alors dans l'opposition, nous a fait perdre le référendum sur la souveraineté du Québec. Rien que ça!...

Le dossier de M. Bourassa commence à être chargé. Très chargé. On voudrait tellement pouvoir parler d'autre chose. C'est ennuyeux: ce gouvernement-là, à tout bout de champ, nous force à le

nant, les groupes de pression anglophones ouvrent déjà de nouveaux fronts linguistiques avant même l'adoption de la nouvelle loi! Bien naïf est celui qui penserait que l'offensive dont le bill 86 est une étape va s'arrêter là!

Je sens, je vois que cette pente est fatale. Elle fait d'ailleurs partie de celle, plus générale, qui épouse la politique du Canada anglais non seulement en matière de langue mais aussi en matière constitutionnelle et également en matière économi-

que: favoritisme depuis toujours en faveur de l'Ontario sur ce plan, puis attaques sourdes contre nos institutions les plus puissantes comme la Caisse de dépôt, à l'occasion, ou bien Hydro-Québec.

Nous n'avons pas le choix. Il ne faut pas céder un pouce de terrain. Car ce qu'on essaie constamment de nous refiler, avec une superbe hypocrisie, c'est la politique des autres.

La subordination chronique, qui en était venue à nous apparaître comme une sorte de fatalité, aurait-

elle fait de nous un peuple inconsciemment fataliste? Une dépendance habituelle a-t-elle fini par devenir chez nous une manière d'être? Allons-nous continuer d'obéir, de nous plier? Pouvons-nous maintenir notre propre politique plus que quelques années? Ces questions exigent réponses, et avant longtemps. Car les choses pressent.



# Les bâtards de Louis XIV

Nous assistons en cette fin de printemps à l'une de ces démonstrations navrantes des désastreux excès que le type de régime parlementaire, à l'intérieur duquel nous nous agissons, peut arriver à produire, excès qui reviennent de façon récurrente, comme s'il était impérieux que nos sociétés dussent les vivre pour mieux se convaincre, par voie de conséquence, des vertus de la démocratie.

Je veux parler de ces personnages falots, dépositaires pour un temps de tous les pouvoirs législatifs, qui en abusent inconsidérément, l'esprit tout entier rempli d'un devoir d'État dont ils se sont hâtés de proclamer en être les derniers gardiens, ultimes remparts, en quelque sorte, devant les assauts des hordes sauvages lancées contre l'État de droit qu'ils soutiennent vouloir préserver.

C'est ce type de pouvoir qui permettait à Louis XIV de faire n'importe quoi, y compris des bâtards à la tonne. C'est le même type de pouvoir qui permet à ces parlementaires de faire adopter à la tonne des lois scélérates.

Le pouvoir passager mais absolu qu'ils ont entre les mains, inquiétant tellement il est énorme, est trop souvent inversement proportionnel à leurs qualités intrinsèques.

C'est le cas aujourd'hui de M. Daniel Johnson, avec son projet de loi 102. C'est aussi celui de M. Claude Ryan, avec son bill 86.

Comme ce le fut, en d'autres temps, de M. Yves Bérubé, par exemple. Plusieurs ont oublié jusqu'à son existence. Mais ce président du Conseil du Trésor n'en a pas moins brisé, par son mépris à l'endroit de celles et de ceux qui assurent quotidiennement le fonctionnement de l'État et des services qu'il distribue aux citoyens, des ressorts collectifs indispensables à la construction d'un pays qu'il avait l'outrecuidance de prétendre vouloir bâtir.

Petits pharaons éphémères, qui sont d'autant plus dangereux qu'on les sait appelés à sombrer dans l'oubli le plus total dans lequel l'histoire, qui finalement sait prendre la mesure des choses, ne saurait manquer de les reléguer.

Mais en attendant, ce qu'ils peuvent nuire, bordel!

Ce n'est pas la moindre des contradictions à surmonter pour conserver foi dans ce système que

DANIEL XVI ET LA  
HAUTE TECHNOLOGIE...



celle voulant que ce mode de gouvernement, qu'on dit et qui est en principe démocratique, accorde à certaines personnes au moins autant de pouvoir que n'en eut jamais, en son temps, le Roi-Soleil lui-même, Louis le quatorzième.

Et le pouvoir. Parlons-en du pouvoir. En commençant par lire ce qu'en disait un écrivain du 18e siècle, Claude Crébillon: «Il est rare qu'on n'abuse pas d'un pouvoir sans bornes et quiconque peut faire tout ce qui lui plaît ne détermine pas toujours ses volontés sur la justice.»

Ni M. Ryan, bouché à l'émeri sur son bill 86, ni M. Johnson, vissé à son projet de loi 102, n'ont quoi que ce soit à envier, chapitre du pouvoir, à celui imparté au roi régnant à l'époque où écrivait Crébillon, Louis le quinzième. Ce qu'il advint du suivant, Louis le seizième, qui goûta de la guillotine, devrait pourtant faire réfléchir quiconque se retrouve en pareil état!

Pendant combien de temps sera-t-on sourd aux cris et aux bruits de la rue, dans cette Assemblée nationale transformée en bocal de poisons rouges, contrôlée pour quelques mois encore par une majorité servile et qui, pour dérisoire qu'elle soit, n'en est pas moins tragiquement dangereuse?

